

COMMUNE DE NIVILLAC
Arrondissement de Vannes

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil quinze

Le sept septembre

Le conseil municipal de la commune de NIVILLAC dûment convoqué,

S'est réuni en session ordinaire à vingt heures en mairie

Sous la présidence de Monsieur GUIHARD Alain, Maire

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} septembre 2015

Conseillers en exercice : 27 Conseillers présents : 21 Votants : 23

PRESENTS: Mme AMELINE Yolande- Mme BOMPOIL Jocelyne- M. BOUSSEAU Yannick- M. CHESNIN Nicolas- M. DAVID Gérard- M. DAVID Guy- Mme DENIGOT Béatrice- Mme DESMOTS Isabelle- M. FREOUR Jean-Claude- Mme GERARD-KNIGHT Marie-Noëlle- Mme GICQUIAUX Cécile- Mme GRUEL Nathalie- M. GUIHARD Alain- M. LORJOUX Laurent- M. OILLIC Jean-Paul- Mme PANHELLEUX Françoise- Mme PERRAUD Chantal- Mme PERRONNEAU Claire-Lise- Mme PHILIPPE Jocelyne- M. PRAT Pierre- M. SEIGNARD Jérôme

ABSENTS EXCUSÉS : M. BOCENO Julien- M. BUESSLER-MUELA Patrick- M. CHATAL Jean-Paul-

ABSENTS : M. BRIAND Jean-Yves- Mme HUGUET Evelyne- Mme LEVRAUD Françoise

POUVOIRS : M. BOCENO Julien à M. LORJOUX Laurent- M. BUESSLER-MUELA Patrick à Mme AMELINE Yolande

Délibération n°2015D78 : Rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Comme chaque année, le conseil municipal doit prendre connaissance rapport établi par le Syndicat Eau du Morbihan et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Il en ressort les principaux points suivants :

I) Service public de distribution d'eau potable (compétence optionnelle)

Le service d'eau potable regroupe 115 communes au titre de cette compétence optionnelle. La population desservie est de 205 189 habitants.

A) Exploitation

Le service est exploité en affermage et marchés de services. Eau du Morbihan confie aux sociétés SAUR, Véolia Eau, Lyonnaise des Eaux, la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service, sous le contrôle du Syndicat qui est le donneur d'ordre. Le contrat d'affermage pour le secteur de La Roche Bernard court jusqu'au 31/12/2019.

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Eau du Morbihan garde la maîtrise des investissements et la propriété (ou la mise à disposition) des ouvrages. L'eau est distribuée à 99 916 abonnés. Pour le secteur de La Roche Bernard, le nombre d'abonnés est de 4 533.

B) Distribution

En 2014, les abonnés ont consommé 9 534 325 m³ soit en moyenne 95 m³ par abonné par an. 378 849 m³ ont été distribués sur le secteur de La Roche Bernard.

Compte tenu des fuites, pour partie inévitables, et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavage des réservoirs), le rendement du réseau a été de 83,11 % en 2014 sur une longueur de 6 929 km. Le linéaire du réseau du secteur de La Roche Bernard est de 235,93 km et le rendement est de 85,44 % (80,81 % en 2013).

L'indice linéaire non compté est de 0,85 m³/j/km. Pour le secteur de La Roche Bernard, cet indice est de 0,68 m³/j/km (0,93 en 2013).

L'indice linéaire de pertes en réseau (volumes non consommés) a été de 0,81 m³/j/km. Pour le secteur de La Roche Bernard, cet indice est de 0,64 m³/j/km (0,90 en 2013).

Pour 2014, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable a été de 0,5 %. Pour le secteur de La Roche Bernard, ce taux a été de 0,2 %.

Pour 2014, 464 interruptions de service non programmées contre 205 en 2013 ont été dénombrées soit un taux d'occurrence moyen de 4,34 pour 1 000 abonnés à l'échelle du périmètre contre 1,99 en 2013.

C) Qualité

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés sont indiqués sur les notes de synthèse établies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) disponibles sur son site internet. Pour ce qui concerne l'unité de distribution du secteur de La Roche Bernard, les résultats ont été les suivants :

	Nombre de prélèv.	Nombre de prélèvements conformes aux références de qualité	%	Nombre de prélèvements conformes aux limites de qualité	%
Bactériologie	36	36	100	36	100
Physico-chimie	37	36	97,3	37	100

D) PRIX

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné consommant 120 m³ paye 306,58 €, sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2014, toutes taxes comprises, soit en moyenne 2,55 €/m³.

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Le prix se décompose comme suit : part fixe : 23 %- part proportionnelle : 60 %- redevance de pollution domestique (décidée par l'Agence de l'Eau) : 12 %- TVA : 5 %.

Le montant total des recettes des ventes d'eau s'est élevé en 2014 à 13 253 385,74 € HT (12 993 591,67 € HT en 2013).

Les recettes de l'exploitant se sont élevées à 6 625 408,15 € HT (6 470 409,13 € HT en 2013) pour les contrats d'affermage et à 2 817 750,13 € HT (2 827 061,12 € HT en 2013) pour les marchés de services.

L'endettement au 31 décembre 2014 s'élève à 40 372 267 €. La durée d'extinction de la dette distribution est de 8 ans et 07 mois.

En 2014, le taux d'impayés sur les factures d'eau a été de 0,89 % contre 1,48 % en 2013. Le taux de réclamations a été de 1,38 pour 1 000 abonnés.

II) **Service public de production et de transport d'eau potable**

Ce service d'eau potable Eau du Morbihan est composé de 98 membres dont 10 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable, 4 communautés de communes et 84 communes. Le syndicat exerce ainsi les compétences « production et transport » de l'eau potable sur 232 communes au titre de l'exercice 2014 ce qui représente 611 261 habitants desservis.

A) **Exploitation**

Eau du Morbihan confie aux sociétés SAUR, Véolia Eau, Lyonnaise des Eaux, STGS, la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service, sous le contrôle du Syndicat qui est le donneur d'ordre. Eau du Morbihan garde la maîtrise des investissements et la propriété (ou la mise à disposition) des ouvrages.

Pour le secteur de La Roche Bernard, le contrat court jusqu'au 31/12/2019.

B) **Production**

En 2014, Eau du Morbihan a produit 27 731 729 m³ d'eau contre 27 318 424 m³ en 2013 (dont 22 % d'origine souterraine) à partir de 16 stations de traitement d'eau de surface et de 38 stations de traitement d'eau souterraine.

C) **Transport**

En 2014, un volume de 5 570 626 m³ (5 514 613 m³ en 2013) a transité dans les 182 km de réseau d'interconnexion (1 % par rapport à 2013).

D) **Qualité**

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés sont indiqués sur les notes de synthèse établies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) disponibles sur son site internet.

E) **PRIX**

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Les tarifs de fourniture d'eau en gros (TFEG) couvrent :

- les charges d'exploitation relatives à la production d'eau et au transport
- les charges d'investissement
- les achats à des partenaires extérieurs
- les participations aux bassins versants
- la sécurisation...

Les prix de vente aux services de distribution est de 0,61 € /m³HT ce qui représente 20 682 916,40 € de recettes, part collectivité pour un volume annuel de 34 378 397 m³.

L'endettement au 31 décembre 2014 s'élève à 20 994 355 €. La durée d'extinction de la dette distribution est de 6 ans et 2 mois.

Ceci exposé et après examen du rapport, l'assemblée est invitée à se prononcer sur ce rapport.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, par approuve à l'unanimité ce rapport concernant l'exercice 2014.

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Alain GUIHARD**

The image shows a circular official seal on the left and a handwritten signature on the right. The seal contains the text 'MAIRIE' at the top, 'MORBIHAN' at the bottom, and '95' in the center. The signature is written in dark ink and appears to be 'Alain Guihard'.

Délais et voies de recours :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.